Archives parlementaires

Offrande de salpêtre par des membres de la commune de Paris et réponse du Président, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794)

Marc Guillaume Alexis Vadier

Citer ce document / Cite this document :

Vadier Marc Guillaume Alexis. Offrande de salpêtre par des membres de la commune de Paris et réponse du Président, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 246-249;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34645_t1_0246_0000_9

Fichier pdf généré le 15/05/2023

vert une souscription pour les frais et pour des actes de bienfaisance, elle a été remplie presqu'aussitôt par les sans-culottes et par ceux à qui les succès de nos armes font enfin ambitionner ce titre glorieux. Les autorités constituées, les fonctionnaires publics, la Société populaire ont assisté à cette fête triomphale. Le faisceau de 84 départements surmonté de la hache terrible aux traîtres y a été porté par des députés de tous les corps constitués. Il était suivi des drapeaux renversés d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal et de Naples. Ces drapeaux à jamais déshonorés après avoir été traînés dans la boue et foulés aux pieds ont été livrés aux flammes. Ainsi puissent périr les traîtres et les tyrans conjurés contre la Liberté de l'espèce humaine! Législateurs, la Société populaire du Port-Liberté convaincue des importants services que vous avez rendus à la République en terrassant le fédéralisme, le fanatisme, le modérantisme et l'orgueil des despotes européens, vous félicite ainsi que votre Comité de Salut public, d'avoir plus fait pour la Patrie en quelques mois que les précédentes législatures en plusieurs années. Elle vous invite en outre à porter le dernier coup à la superstition expirante en décrétant que la Nation française ne veut désormais salarier les ministres d'aucun culte. S. et F. »

HERVEL, SURVILLE
(membres du C. de correspondance de la Sté).

28

La société populaire de Bréauté, département de la Seine-Inférieure, fait hommage à la Convention des dons que les citoyens ont versés dans son sein, consistant en 51 paires de bas, 14 chemises, 23 paires de souliers, 2 mouchoirs, deux couvertures de lit et 30 l. en numéraire. Elle invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que les ennemis aient disparu de la République (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Bréauté, s.d. Au présid. de la Conv.*] (3)

« Citoyen président,

La Société populaire de Bréauté a voué une haine égale aux égoïstes et aux tyrans. Que celui qui ne saura pas se priver même de son nécessaire, pour subvenir aux besoins des défenseurs de la patrie, soit regardé comme un être inutile, a-t-elle dit, que son nom soit rayé des fastes de la République.

Aussitôt elle a eu la douce satisfaction de voir apporter dans son sein : [Suivent les dons mentionnés ci-dessus].

Recevez ce foible hommage de notre dévouement au bien général. Nous le déposerons au district de notre arrondissement. Les privations ne nous coûteront rien, toutes les fois qu'elles seront dirigées vers ce but.

Nous les devons à la République une et indivisible. Notre sang scellera, s'il le faut la liberté et l'égalité.

Que le couteau de la loi frappe le dernier des traîtres, que la Convention nationale, reste à son poste jusqu'à ce que nos ennemis aient disparu de sur le sol de la République. C'est le vœu des sans-culottes de Bréauté. »

L. MÉRY *(présid.)*, VAZON *(secrét.)*, J.F. MÉRY, BLANCHARD *(secrét.)*, MARTIN *(secrét.)*
[*et 14 autres signatures*].

(1) P.V., XXXI, 345.
(2) B^{in}, 17 pluv.
(3) C 290, pl. 920, p. 25.

29

Les pétitionnaires ont été ensuite entendus.

Les sections de l'Unité, Mont-Marat, de la Montagne de la commune de Paris, apportent à la Convention des bassins pleins de salpêtre : ces sections sont reçues avec les plus vifs applaudissemens, et prononcent, par l'organe d'un orateur, des discours pleins d'une énergie républicaine. La Convention décrète que ces sections ont continué de bien mériter de la patrie (1).

Une musique militaire se fait entendre; l'air retentit des airs chéris de la Révolution; des canonniers ouvrent la marche, des citoyens armés les suivent; s'avancent ensuite des citoyens portant de grandes chaudières remplies de salpêtre. Le cortège est terminé par un grand nombre d'autres citoyens, portant des pelles, des pioches et tous les instruments nécessaires pour la fouille des terres.

La salle retentit des plus vifs applaudissements.

Plusieurs citoyens se placent à la barre.

L'UN D'EUX. Législateurs, à peine la section de l'Unité a-t-elle eu connaissance des besoins de la patrie qu'elle s'est empressée d'établir des ateliers pour la fabrication du salpêtre. Nous venons vous offrir les prémices de nos travaux; nos premiers succès nous donnent droit d'en espérer de nouveaux, et ajouteraient à notre zèle si nous avions besoin d'encouragements.

(Vifs applaudissements.) (2)

UN MEMBRE DE LA COMMUNE DE PARIS. Législateurs, c'est avec la satisfaction de véritables républicains démocrates que la commune de Paris vient dans votre sein faire hommage au peuple français du premier salpêtre qu'a produit le civisme de ses habitants.

La section de l'Unité, celle de la Montagne et celle du faubourg Mont-Marat vous offrent les prémices de leurs travaux; ils prouvent l'immensité de nos richesses. A peine les besoins de la patrie sont-ils connus que tous les citoyens deviennent salpêtriers; ils s'occupent sans relâche de la formation du nitre qui doit foudroyer les tyrans de la terre. Les découvertes de cette production naturelle se multiplient par leur travail, et aussitôt se manifestent de toutes parts des sources inépuisables de matières fulminantes.

Les autres sections de Paris suivent de près celles que nous accompagnons. La République en masse travaille avec le même zèle; tout Français fabrique aujourd'hui l'élément de la liberté. Il sait que la poudre à canon égalise l'homme au physique, comme l'impression l'égalise au

(1) *P.V.*, XXXI, 346.
(2) *Mon.*, XIX, 383; *Débats*, n° 502, p. 210.

Persée creative commons

moral, et que plus la France fera de poudre à canon et plus elle consolidera les bases de sa liberté, de l'égalité et de l'indivisibilité de la République. N'en doutez pas, législateurs, des hommes qui ont su remplacer si promptement les futiles magasins de modes par des forges et des ateliers d'armes où se préparent à présent le fer et le bronze destinés à porter la mort à nos ennemis sauront aussi produire tout le salpêtre qu'il faudra pour mettre en œuvre les formidables machines de guerre qu'ils construisent.

Rien n'est impossible à des hommes qui veulent être libres. Le 14 juillet, le 10 août, le 21 janvier, le 31 mai, le 1er et 2 juin, la prise de Toulon n'ont encore offert à l'univers étonné que l'aurore des beaux jours du peuple français. Ces grands événements, arrivés en moins d'un lustre, prédisent ce qu'il fera dans la suite des siècles. La cause des peuples porte en elle un tel caractère de divinité qu'elle ne peut être impunément souillée par les attentats sacrilèges des rois. La mort doit être la peine de leurs crimes et le terme de leurs forfaits. Aussi, pénétrés de ces principes, ne cesserons-nous jamais de crier avec les citoyens qui nous ont donné leur confiance : « Du salpêtre, du salpêtre, du salpêtre, des armes et des millions de soldats, jusqu'à ce que les têtes des tyrans soient tombées sous le glaive de la justice des peuples ! » *(On applaudit.)* (1)

DELALANDE, membre de la section de l'Unité. Représentants du peuple, ce n'est plus de l'or ni de l'argent que nous vous apportons, nous n'en avons pas besoin; de la poudre et du fer, voilà ce qui donne et assure la paix; voilà la richesse non factice, mais républicaine.

Ce n'est plus une abjuration formelle de culte ou de vieilles erreurs dont on avait environné notre berceau, et dont le poison, en nous allaitant, avait si bien dénaturé notre moral; grâces à vous, mandataires fidèles, la Raison siège sur la Montagne; c'est de là qu'elle dicte ses décrets immortels qui dissipent les prestiges et font des hommes, c'est-à-dire des républicains.

Nous vous apportons un présent digne de vous, un juste tribut de reconnaissance de vos glorieux travaux; nous vous apportons du salpêtre, l'ouvrage des bons sans-culottes de la section de l'Unité, le signe ostensible de l'exécution de votre décret du 14 frimaire.

Oui, c'est être reconnaissant envers vous, c'est en bien mériter que d'exécuter promptement vos décrets, sauveurs de la chose publique.

Qu'ils rassemblent donc toutes leurs forces, ces despotes et tyrans coalisés, qu'ils développent leurs savantes manœuvres, qu'ils déploient toutes leurs hordes d'esclaves : ils seront vaincus; la victoire est la belle esclave des hommes libres: faire justice des traîtres, faire couler le sang impur, c'est donner une nouvelle vie au corps physique et moral.

Que les Georges et les Bourbon, leur Pitt et leur Cobourg, que tous les rois tiennent conseil : leur machiavélisme infernal ne peut tenir contre la raison d'un peuple souverain et libre. Il faut que l'univers soit affranchi; et, dût se renouveler la fable ou l'histoire du déluge, la liberté fût-elle réduite à se construire, pour sauver ses enfants, une nouvelle arche, la liberté sera sauvée, son règne universel s'établira; la paix plantera son olivier, il croîtra, et ses rameaux ombrageront de leurs ombres bienfaisantes le monde entier. Guerre éternelle aux rois et à tous les tyrans; leur existence civile ou politique serait un crime dans la postérité.

Assez et trop longtemps ils ont avili et dégradé l'humanité. Déjà leurs noms, comme les maux qu'ils ont faits, devraient être oubliés. Courage, fidèles représentants du peuple, achevez votre ouvrage immortel. Nous vous seconderons de tout notre pouvoir : commandez, et vous êtes obéis. Tout ce que nous possédons est à vous, notre vie pour la liberté, nos cœurs pour nos libérateurs.

Ils ne manqueront de rien nos braves défenseurs de la patrie, nos bons amis, nos frères d'armes; les patriotes tiennent enfin le timon des affaires. Du haut de la Montagne, l'œil de surveillance découvre les traîtres et les fripons de toutes espèces. L'échafaud nous en fait justice. Qu'il soit à l'instant frappé de mort le perfide qui, sortant de son marais fangeux, oserait troubler l'eau pure et limpide des enfants de la république. Si nos frères combattent pour nous, nous nous occupons aussi d'eux et de leurs besoins; tout conspire avec eux contre la tyrannie. Femmes et enfants, vieillards, tout travaille. Partout s'ouvrent des magasins et des arsenaux inépuisables de subsistances comme de munitions militaires. Nos amis n'en manqueront pas; ils en auront et pour faire mordre la poussière à nos ennemis, et pour célébrer leur victoire.

La liberté est la mère de l'émulation; nos faibles essais sont bientôt des coups de maître. Déjà nos ateliers sont en pleine activité, et nous saurons dépasser et au-delà la mesure du besoin.

Vous distinguerez toujours la section de l'Unité à son patriotisme, mais ce patriotisme qui obéit, agit, exécute, ce patriotisme plus vif encore que le salpêtre qu'elle fabrique.

Chez elle l'ouvrage commence et s'achève avec ces hymnes immortels dont le refrain si doux est toujours vive la Montagne, et vive la République ! *(Vifs applaudissements.)* (1)

Un moment après la section du Fauxbourg-Montmartre fait une offrande de plusieurs quintaux de la même matière, prémices des salpêtres qu'elle se propose de fournir, elle est reçue avec le même enthousiasme (2).

L'ORATEUR (SÉJAN, *présid. de la section*). Citoyens Législateurs,

Au milieu des trahisons et des dangers de toute espèce, vous n'avez point désespéré de la chose publique : vous avez sauvé la patrie.

Mais si vous avez su déployer une grande énergie, c'étoit à nous ensuite à la seconder; si

(3) Adresse signée Segur, Dresson, Le Gris, Faquotte (C 291, pl. 932, p. 16). Reproduite dans *Mon.*, XIX, 384; *Débats*, n° 502, p. 212; *Bin*, 15 pluv. Mention dans *Abrév. univ.*, n° 401.

(4) Adresse signée Le Gangneur, commissaire de police de la sectn de l'Unité (C 292, pl. 938, p. 9). Reproduite dans *Mon.*, XIX, 384. *Débats*, n° 502, p. 211; *Bin*, 15 pluv. Mention ou extraits dans *Batave*, 1424; *M.U.*, XXXVI, 254; *C. Eg.*, n° 536; *Abrév. univ.*, n° 401; *Rep.*, n° 46; *F. S. P.*, n° 216; *J. Mont.*, p. 663; *J. Fr.*, n° 498; *J. univ.*, p. 1533; *J. Paris*, n° 400; *Ann. patr.*, p. 1788. *Mess. soir*, n° 535; *J. Perlet*, n° 500.

(5) *J. Fr.*, n° 498.

vous avez appelé à la défense de nos foyers une jeunesse florissante et presque innombrable, c'étoit à nous à lui fabriquer des armes, c'étoit au peuple français à forger de ses mains, la foudre qui doit écraser les tyrans.

La section constante du Faubourg Montmartre a été la première peut-être à sentir ce besoin et ce devoir, aussi délibérer et mettre la main à l'œuvre a été pour elle une même chose. Chez les sans-culottes le patriotisme ne connoît point d'obstacles, il faut du salpêtre, avons-nous dit, et nous avons eu du salpêtre.

Nous venons vous l'offrir, Citoyens législateurs, nous vous en apportons. Ce n'est encore qu'un échantillon, mais cet échantillon doit faire trembler les despotes. Vive la République ! (1).

LE PRÉSIDENT. Républicains, vous nous apportez du salpêtre dont l'action est moins prompte que votre zèle à le fabriquer; c'est nous dire qu'il n'y a plus ni paix ni trêve pour les tyrans, et que l'olivier de la paix ne peut être planté que sur les tombeaux. C'est avec de l'or que ces monstres avaient rivé vos chaînes, corrompu les mœurs, perverti la morale des nations; c'est avec de la poudre et du fer que nous allons purger la terre de ces brigands, et engraisser l'arbre glorieux de la liberté de leur sang. Courage, nouveaux Spartiates, continuez à forger la foudre qui doit éclater sur leurs têtes coupables; que nos canons et nos mortiers soient autant de volcans dont la lave brûlante dévore bientôt l'île orgueilleuse d'Albion, et précipite dans l'Océan l'infâme Pitt et ses méprisables complices !

Détruisons cette superbe et trop insolente Carthage, et renversons-la pour le bonheur des nations maritimes. C'est dans les foyers de ces lâches forbans qu'il faut porter la foudre et la mort; c'est peu qu'ils aient mordu la poussière dans l'infâme Toulon et sous les remparts de Dunkerque; c'est peu pour nous que leurs amiraux aient fui devant le pavillon tricolore; c'est dans la Tamise que doit être arboré ce signe glorieux de notre liberté; c'est dans les murs de Londres qu'il faut chanter l'hymne des Marseillais et la Carmagnole; c'est sur les sacs de laine de Westminster que nos sans-culottes doivent se délasser des fatigues de la traversée.

Il est beau de voir ces insectes marins, ces odieux machiavélistes, nous proposer insolemment une trêve de deux années. Ils veulent, disent-ils, reconnaître provisoirement la République; c'est une heureuse générosité envers une nation composée de 25 millions d'âmes, qui a 1 200 mille héros sous les armes, qui fabrique onze cents bouches à feu tous les mois, près de mille fusils par jour, et qui a 10 milliards à troquer contre de la poudre et des balles, une nation enfin qui a étonné l'univers par sa vertu et son infatigable courage.

Vous pouvez compter, citoyens, sur la persévérance et la vigueur de l'incorruptible Montagne; c'est à cet invincible rocher que viendront se briser les impuissants efforts de nos ennemis; c'est là que viendront s'anéantir les guinées de Pitt, les piastres du Mexique et les ducats de Hollande; c'est enfin devant la majesté du peuple français que s prosterneront bientôt tous les insolents potentats de l'Europe.

C'est de ce formidable rocher que doit jaillir un torrent de lumière qui va se propager sur tous les points du globe; c'est encore de ce rocher que partira la foudre qui va pulvériser les trônes, renverser les idoles de la superstition et tous les ateliers de la fourberie et du mensonge.

Citoyens, la Convention nationale applaudit à votre énergie; elle reçoit votre hommage avec la plus vive satisfaction, et vous invite à assister à la séance. *(Les plus vifs applaudissements se font entendre de toutes parts.* — Les cris de Vive la Montagne ! Vive la République ! sont plusieurs fois répétés avec enthousiasme.) (1).

UN PÉTITIONNAIRE remarque que le tableau, représentant Marat à son lit de mort, n'est pas dans l'enceinte de la Convention.

DAVID répond qu'il est, d'après un décret, occupé du dessin, d'après lequel sera gravée l'estampe ordonnée par l'assemblée. Incessamment ce tableau sera placé.

LES PÉTITIONNAIRES font entendre les couplets suivans qui ont été très-applaudis.

Air : Chacun avec moi l'avouera

Descendons dans nos souterreins,
La liberté nous y convie;
Elle parle, républicains,
Et c'est la voix de la patrie *(bis)*.
Lavez la terre en un tonneau;
En faisant évaporer l'eau,
Bientôt le nitre va paroître
Pour visiter Pitt en bateau,
Il ne nous faut *(ter)* que du salpêtre.

Mettons fin à l'ambition
De tous ces rois, tyrans du monde,
De ces pirates d'Albion
Qui prétendoient régner sur l'onde *(bis)*
Nous avons tout ce qu'ils n'ont pas;
Nous avons le cœur et les bras
D'hommes libres et faits pour l'être :
Nous avons du fer, des soldats,
Il ne nous faut *(ter)* que du salpêtre.

C'est dans le sol de nos caveaux
Que gît l'esprit de nos ancêtres;
Ils enterroient sous leurs tonneaux
Le noir chagrin d'avoir des maîtres *(bis)*
Cachant sous l'air de la gaieté
Leur amour pour la liberté,
Ce sentiment n'osoît paraître :
Mais dans le sol il est resté,
Et cet esprit *(ter)* c'est du salpêtre.

On verra le feu du Français
Fondre la glace germanique.
Tout doit répondre à ses succès :
Vive à jamais la république ! *(bis)*
Précurseurs de la liberté,
Des Loix et de l'Egalité,
Tels par-tout on doit nous connoître;

(1) C 292, pl. 938, p. 8. Reproduit dans *Mon.*, XIX, 387; *Débats*, n° 502, p. 214. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 256; *Ann. patr.*, p. 1788; *F. S. P.*, n° 216; *J. Sablier*, n° 1117.

(1) *Mon.*, XIX, 384; *Débats*, n° 502, p. 213. *B^{in}*, 15 pluv.; *J. Paris*, n° 401. Mention ou extraits dans *M.U.*, XXXVI, 254; *Audit. nat.*, n° 499; *J. Matin*, n° 546; *J. Mont.*, p. 663; *J. Sablier*, n° 1117.

Vainqueurs des bons par la bonté,
Et des méchants *(ter)* par le salpêtre (1).

*** Déjà vous avez décrété plusieurs fois que les sections de Paris ont bien mérité de la patrie; je demande que vous rendiez aujourd'hui ce même décret en faveur des sections de Mutius-Scaevola, de l'Unité et de la Montagne. Je demande encore l'insertion au bulletin des discours des pétitionnaires et de la réponse du président.

Ces propositions sont adoptées (2).

Les citoyens présents se retirent au bruit des applaudissements et des cris de « Vive la Montagne, Vive la République » (3).

30

Le citoyen Bonjour, adjoint du ministre de la marine, a donné pour les frais de la guerre, pendant le 4e trimestre de 1793 (vieux style), 75 liv. en assignats (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

31

Les députés de la société de Beaumont-sur-Oise, toute composée de sans culottes, se présentent à la barre de la Convention, et offrent à la patrie 140 chemises, 36 paires de bas, 8 paires de souliers, un chapeau, 2 paires de guêtres, 9 draps, 7 livres et demie de charpie, 53 livres de vieux linge, et un écu de 6 liv. portant l'effigie du tyran. Ils annoncent à la Convention qu'ils ont célébré la fête des généreux martyrs Lepeletier et Marat, et changé leur église en temple de la Raison. Ils invitent la Convention à ne descendre de la Montagne qu'après avoir lancé sa foudre sur les tyrans (6).

Mention honorable, insertion au bulletin.

Le citoyen Bethisy, de Belloy, cultivateur respectable, infirme depuis plusieurs années, père de neuf enfans, est venu lui-même, accompagné de son épouse, nous offrir son fils aîné en uniforme et pourvu de tout son entretien.

Vous connoissez mon patriotisme, nous a-t-il dit, il est ardent, il est pur; et puisqu'il ne m'est pas donné de verser mon sang pour la patrie, recevez en échange la plus chère partie de moi-même, ma plus douce espérance, le soutien de mes vieux jours, mon fils aîné. Je ne demande rien pour lui; un républicain ne se met pas à prix : donnez lui seulement un cheval et des armes, il vous en rendra bon compte. Le sang dont il sort est un sûr garant de sa bravoure. Son oncle Bethisy, quartier-maître des grenadiers de la Convention, vient d'exterminer les brigands de la Vendée; ses deux cousins, Fontaine et Bethisy, hussards dans l'armée du Nord, se sont couverts de gloire en plusieurs occasions; et ma joie seroit complète si mon fils pouvoit faire ses premières armes dans la même compagnie (1).

Républicain, lui répond LE PRÉSIDENT, c'est le plus bel hommage que tu puisses rendre à ta patrie. Saches qu'un hussard Jacobin vaut mieux qu'un escadron d'esclaves. *(Applaudissemens.)* (2).

[RUHL] **convertit en motion la pétition de la société populaire de Beaumont-sur-Oise, que le hussard qui s'est présenté à la barre, tout habillé aux dépens de son père, soit incorporé dans le régiment et dans le même escadron où servent ses deux cousins.**

La Convention décrète cette incorporation (3).

32

La société populaire, séante à Sainte-Mère-Eglise (4), **annonce à la Convention nationale qu'elle vient d'équiper et monter un cavalier qui brûle de voler à la défense de la République. Elle engage la Convention à ne point abandonner cette Montagne qui frappe de terreur nos ennemis, sans les avoir chassés du sol de la liberté qu'ils souillent encore** (5).

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[*Ste Mère-Eglise, 18 niv. II*] (7)

« Citoyen président,

La Société populaire de Ste Mère-Eglise a senti combien il étoit instant d'opposer aux vils ennemis de la République une cavalerie nombreuse et formidable. Des malveillants leur attribuoient en ce point une fausse supériorité sur nous; mais la Convention a dit, et des escadrons invincibles ont été formés. L'espoir liberticide des despotes a été anéanti. On a vu partir de tous les points de la République des chevaux infatigables et des cavaliers aguerris. La société républicaine de Ste-Mère-Eglise, t'annonce qu'elle a surveillé l'exécution des décrets de la Convention. Elle n'a vu partir que des coursiers belliqueux montés par des républicains armés jusqu'aux dents. Elle t'annonce qu'elle fait hommage à la République d'un cavalier monté, équipé et armé de toutes pièces, un cavalier entièrement dévoué à la chose publique et qui n'attend que le premier signal de notre district pour se rendre au lieu de destination. Puisse-t-il — mais son courage et le nôtre en répondent — Puisse-t-il ne revenir que vainqueur ! Pour toi, fais connoître è l'auguste Sénat que tu présides nos vœux et nos sentiments. Quelle reste immobile, qu'elle

(1) *M.U.*, XXXVI, 255; *B^{in}*, 15 pluv.; *C. Eg.*, n° 536; *J. Sablier*, n° 1117.
(2) *Mon.*, XIX, 384; *Débats*, n° 502, p. 214.
(3) *M.U.*, XXXVI, 255.
(4) *P.V.*, XXXI, 346 et XXXII, p. 109.
(5) *B^{in}*, 15 pluv. (suppl^{t}). Il précise qu'il s'agit d'un double don de 75 l., par l'oncle et le neveu.
(6) *P.V.*, XXXI, 346. Mention dans *Mon.*, XIX, 387; *J. Fr.*, n° 498; Débats, n° 502, p. 215; *C. Eg.*, n° 535; *J. Paris*, n° 400; *Ann. patr.*, p. 1788; *J. Sablier*, n° 1117.

(1) *B^{in}*, 16 pluv.
(2) *M.U.*, XXXVI, 256.
(3) Minute de la main de Rühl (C 290, pl. 905, p. 10).
(4) District de Carentan (Manche).
(5) *P.V.*, XXXI, 347. Mention dans *Audit. nat.*, n° 499.
(6) *B^{in}*, 16 pluv.
(7) C 292, pl. 938, p. 6.